



TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Affaire n° : UNDT/GVA/2022/034
Ordonnance n° : 106 (GVA/2022)
Date : 9 novembre 2022
Original : Français

Juge : M^{me} Teresa Bravo, juge de permanence

Greffe : Genève

Greffier : René M. Vargas M.

SOW

contre

LE GREFFIER DE LA COUR
INTERNATIONALE DE JUSTICE

**ORDONNANCE
PORTANT SUR UNE DEMANDE
DE PROLONGATION DU DÉLAI
D'INTRODUCTION D'UNE REQUÊTE**

Conseil du requérant :

Marine Veissiere

Conseil du défendeur :

CIJ

Introduction

1. Par demande déposée le 8 novembre 2022, le requérant demande une deuxième prolongation du délai pour introduire une requête devant ce Tribunal.

Considérants

2. Le 1^{er} octobre 2022, le requérant a demandé une prolongation du délai pour introduire une requête devant ce Tribunal. Au vu des raisons exposées par le requérant dans ladite demande, le Tribunal lui a donné une suite favorable dans son ordonnance n° 87 (GVA/2022) du 4 octobre 2022 en fixant le délai pour l'introduction d'une requête au 11 novembre 2022.

3. À l'appui de sa demande de prolongation du 8 novembre 2022, le requérant confirme que les parties sont engagées dans un processus de médiation sous les auspices du Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, et qu'il se trouve dans sa phase finale. Il avance ainsi qu'un délai supplémentaire de 20 jours civils comptés à partir du délai fixé par l'ordonnance ci-dessus lui est nécessaire.

4. Le Tribunal considère qu'au vu de la situation décrite par le requérant, et en application de la disposition 19 de son Règlement de Procédure sur la gestion de l'instance, il y a lieu de donner de prolonger le délai pour l'introduction d'une requête devant ce Tribunal.

Décision

5. Au vu de ce qui précède, le Tribunal ORDONNE que le requérant présente sa requête introductive d'instance au plus tard **le jeudi, 1^{er} décembre 2022** si le processus de médiation ne permet pas de résoudre le litige à l'amiable.

(Signé)

Teresa Bravo, juge de permanence
Ainsi ordonné le 9 novembre 2022

Enregistré au greffe le 9 novembre 2022

(Signé)

René M. Vargas M., greffier, Genève